



CIR

Centre d'innovation
en matière de réglementation

Le Fonds de renforcement des capacités des organismes de réglementation

Conseil canadien des
normes (CCN)

27 avril 2021 au 24 juin
2022

226 000 \$

Modernisation de l'outil de suivi des normes de réglementation

L'incorporation par renvoi de normes désuètes dans les règlements risquent d'empêcher les entreprises canadiennes de respecter les meilleures pratiques en vigueur. De plus, elles pourraient créer de la confusion dans l'industrie lorsqu'ils doivent déterminer les exigences réglementaires qui s'appliquent à eux. Le CCN utilise actuellement un outil logiciel, un processus manuel et une base de données, qui constituent l'outil de surveillance des normes dans la réglementation (SNR). Cet outil permet d'effectuer le suivi des références aux normes dans les règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux. Ces renseignements aident les organismes de réglementation à déceler les références obsolètes et citations inexactes aux normes dans les réglementations et à déterminer où des mises à jour réglementaires sont nécessaire.

Le SNR bénéficierait d'un accroissement de son automatisation et de sa fonctionnalité de suivre plus efficacement les normes citées dans les règlements et d'être en mesure de fournir plus de données en temps réel aux organismes de réglementation. Cela permettrait d'améliorer la capacité des organismes de réglementation à être informé au sujet de ces normes et d'aider à traiter le problème des références désuètes et des citations de normes inexactes. Si les organismes de réglementation disposaient d'un meilleur accès à des renseignements sur les normes adaptés et actuels, ils seraient mieux équipés pour examiner, anticiper et évaluer les répercussions des mises à jour des normes sur les règlements et pourraient évaluer et à planifier des mises à jour de la réglementation en conséquence. La modernisation du SNR pourrait remédier à ces problèmes, mais le CCN devrait d'abord améliorer sa compréhension des besoins d'information des organismes réglementaires et envisager un éventail d'éléments de conception possible.

Le CCN a commencé par collaborer avec les organismes de réglementation afin de déterminer leurs besoins concernant le SNR. Le CCN a aussi effectué une analyse des sources de données afin de mieux comprendre les exigences en matière d'intrants de conception qu'implique la modernisation. Grâce à ce processus, ils ont appris que la modernisation de l'outil de surveillance des normes dans la réglementation nécessitera l'automatisation de l'un de ses processus, qui nécessitera à son tour une refonte de l'architecture de sa base de données. Afin de préparer ce projet de réarchitecture des données, le CCN a évalué les problèmes d'architecture de la base de données et a entrepris l'élaboration d'une analyse de rentabilité finale ainsi qu'une recommandation pour la modernisation de l'outil.

Le CCN a élaboré une évaluation complète des besoins des utilisateurs et à consulter le gouvernement fédéral au sujet des normes dans les règlements. De plus, le CCN a coordonné et planifié à l'interne la modernisation du SNR. Ces résultats serviront à renseigner et à soutenir les efforts continus du CCN dans la modernisation du SNR. Le SNR actuel est déjà un outil novateur, il offre un aperçu de la manière dont les références réglementaires aux normes peuvent être gérées et améliorées. Lorsque ses fonctionnalités auront été améliorées grâce à l'automatisation, par exemple, il permettra d'innover davantage, de supporter une bonne pratique de la réglementation, et de perfectionner la compétence de la réglementation.

